

Proposition de stage 2024

*Concilier patrimoine bâti et éco-réhabilitation :
cartographie des acteurs et des dispositifs en vue de (re)développer
une nouvelle mission au PNR ?*

ORGANISME PROPOSANT LE STAGE

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Adresse : Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 Montsoreau

Tél. : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

Un Parc naturel régional est un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement durable : sa charte. Celle du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est en phase finale de révision. Elle se décline en quatre grandes vocations qu'on peut résumer ainsi :

- Transversale : Partager les connaissances et les pratiques vertueuses en pensant une gouvernance ouverte et partagée avec les acteurs du territoire et les habitants ;
- Préserver les richesses patrimoniales naturelles, paysagères et culturelles en les considérant comme des biens communs à transmettre ;
- Impulser et soutenir de nouveaux modèles économiques considérant les transitions écologiques et sociétales comme des opportunités enthousiasmantes ;
- Anticiper les mutations territoriales pour réinventer l'aménagement en tenant compte des incertitudes climatiques, écologiques et sociétales.

Contexte du stage

Souvent qualifiés d'outils d'aménagement fin du territoire, les Parc évoluent dans un contexte territorial très dynamique : les EPCI montent en puissance, les finances publiques se raréfient et les enjeux environnementaux et sociétaux se complexifient.

La nouvelle charte du Parc entrera en vigueur en 2025. D'ici là, un programme prévisionnel à 3 ans doit être rédigé d'ici mars 2024. Une thématique fortement mise en avant est l'éco-rénovation du patrimoine bâti. La Présidente du Parc souhaite d'ores-et-déjà l'anticiper et étudier la pertinence de la constitution d'une nouvelle offre de services à proposer aux collectivités porteuses des politiques d'aménagement, d'urbanisme et de logement.

Jusqu'en 2019, le Parc avait conduit une mission en faveur de l'écoconstruction et de l'utilisation des matériaux biosourcés. Un référentiel technique a été publié et des opérations expérimentales d'accompagnement à l'auto-réhabilitation accompagnée ont été réalisées. Depuis, les collectivités ont repris une partie de ces missions dans le cadre des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) par exemple. Mais l'utilisation des matériaux biosourcés est marginale et la réhabilitation écologique des maisons anciennes reste encore à développer fortement malgré la mobilisation des dispositifs.

OBJECTIFS DU STAGE

- Reprendre le bilan de l'action du parc en matière de patrimoine bâti et d'éco-réhabilitation.

- Dresser la cartographie des acteurs et des dispositifs à l'œuvre sur le territoire.
- Évaluer les domaines dans lesquels les dispositifs montrent leurs limites et expliquer les causes et les conséquences de ces manquements.
- Sur la base d'un recueil de projets alternatifs menés ailleurs dans des territoires aux enjeux similaires, proposer les contours d'un projet complémentaire aux dispositifs que le Parc pourrait porter auprès de ses partenaires.

CONTENU DU STAGE (nature des travaux demandés au stagiaire)

Déroulé prévisionnel :

- Formalisation des problématiques rencontrées par le Parc, d'une part, sur le territoire d'autre part, depuis la fin de la mission « écoconstruction ».
- Analyse des contextes réglementaires et des dispositifs territoriaux en cours sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.
- Analyse des pratiques locales professionnelles, tant de la part des institutions que des professionnels, dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti ancien et de l'utilisation des matériaux biosourcés (analyse de bilans, conduites d'entretiens).
- Diagnostic des besoins du territoire pour identifier les sujets pour lesquels le Parc pourrait apporter une plus-value : passerelle entre la préservation du patrimoine bâti et l'adaptation au changement climatique ; structuration des filières locales d'approvisionnement ; structuration de l'offre des professionnels...
- Analyse des modalités de création d'un groupe Echobat regroupant les différents corps de métier afin de structurer une offre d'écoconstruction.
- Rédaction d'un référentiel de pratiques alternatives de portage de projets d'éco-rénovation.
- Réunion d'acteurs : présentation du diagnostic, animation permettant de formaliser des pistes de travail, rédaction de compte-rendu sous forme de scénario.

Le stage est prévu pour une durée de 5 à 6 mois entre mars à septembre 2024.

PROFIL SOUHAITÉ

- Étudiant en master 2 urbanisme/aménagement ou école d'architecture ou école ingénieur environnement-construction,
- Connaissances techniques liées à la construction, avec fort intérêt pour la dimension écologique,
- Permis B obligatoire,
- Avoir des connaissances du droit des collectivités locales et de l'aménagement du territoire,
- Connaissances traitement de texte,
- Capacité de rédaction indispensable,
- Travail en équipe, curiosité, autonomie,
- Être capable de s'organiser et de planifier son travail.

PRISE EN CHARGE DU STAGE

Le montant de la gratification du stage sera fixé selon le taux légal en vigueur en 2024 (moyenne de 580 €/mois en 2023). Véhicule de service possible selon disponibilité. Un bureau et un poste informatique seront mis à disposition. Le lieu de stage sera à la Maison du Parc, 15 avenue de la Loire.

RENSEIGNEMENTS : **Michel MATTEI – Urbaniste, Chef du service Aménagement-Écodéveloppement**
 Tél : 02.41.53.66.04 / Merci de joindre un C.V. et une lettre de motivation, avant le 25 janvier 2024, par mél à m.mattei@parc-loire-anjou-touraine.fr